HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 40

26 mai 1988

Le Sénat adopte en principe le rapport sur les normes linguistiques

Le Sénat académique de l'Université de Moncton a accepté en principe le rapport de son Comité permanent sur les normes linguistiques, qui recommande, entre autres, qu'un "examen de sortie" de connaissance de la langue française soit instauré, et que la réussite de cet examen devienne une condition d'obtention de tout diplôme de baccalauréat à l'Université.

Le rapport du Comité sur les normes linguistiques a été présenté à la réunion, tenue le 17 mai dernier, au Centre universitaire de Moncton. Le Sénat examinera plus à fond les recommandations et les modalités du rapport en vue d'une décision finale à sa réunion de novembre.

Le Comité recommande que l'examen de sortie, portant sur le respect de l'orthographe et des règles grammaticales, soit administré à partir du semestre d'automne de la troisième année des programmes. Dans le cas d'un échec, l'étudiant ou l'étudiante pourra reprendre l'examen au cours des semestres suivants à raison d'une fois par semestre.

Le Comité recommande en plus que chaque unité pédagogique définisse ses objectifs par rapport à "l'organisation de la pensée" des étudiants et étudiantes, c'est-à-dire la capacité d'énoncer ses idées avec logique et de façon structurée selon le style et le vocabulaire propres à la discipline ou au champ d'études. Selon le rapport, chaque unité

suite à la page 5

Activités spéciales du 25e de l'U de M

Le 19 juin, l'Université de Moncton aura 25 ans d'existence et pour l'occasion, un comité, présidé par le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, Louis Malenfant, prépare des activités spéciales qui se dérouleront du vendredi 17 juin au dimanche 19 juin.

M. Malenfant a indiqué que les activités s'adressent à tous les membres du personnel et qu'une participation du personnel du Centre universitaire de Shippagan et du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet est attendue.

Voici un aperçu du programme des activités.

Vendredi 17 juin, de 11 h à 16 h

11h Rassemblement à l'extérieur du pavillon Léopold-Taillon, côté Nord. Présentation des plaques aux nouveaux membres du Club de 10 ans de service et aux premiers membres du Club de 25 ans de service.

12h Repas en plein air et ouverture du Kacho. Activités à l'extérieur: musique acadienne, jeux surprises, concours de fers à cheval, de masse-cloche ... Ac-

suite à la page 4

DOCTEURS D'HONNEUR ET PROFESSEURS ÉMÉRITES *- L'Université de Moncton a décerné cinq doctorats d'honneur et a élevé deux professeurs au rang de professeur émérite lors de la collation des diplômes du Centre universitaire de Moncton. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Louis-Philippe Blanchard, recteur; Aurèle Young, ancien professeur et doyen à l'Université de Moncton, professeur émérite d'économie; Naomi Griffiths, professeure d'histoire à l'Université Carleton, docteure en histoire; Bernard Poirier, directeur général du Bureau des langues officielles au gouvernement provincial, docteur ès lettres; le Dr Léon Richard, chancelier; Pierre Juneau, président de la Société Radio-Canada, docteur en communication; Rosemarie Landry, cantatrice de renommée internationale, docteure en musique; Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, docteur en science politique; et Paul L. Bourque, président du Conseil des gouverneurs. Le rang de professeur émérite de philosophie a également été décerné à titre posthume au père Clément Cormier, c.s.c.*

Sympathies, texte de Rachel Lepage a été présenté en lecture spectacle

Le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton a présenté, en fin de semaine, *Sympathies,* de Rachel Lepage, en lecture spectacle au Studio-théâtre La Grange.

La lecture spectacle, c'est assister à la naissance d'un texte, tout neuf, tout chaud encore du travail de son auteur. C'est aussi l'interprétation sensible, intelligente, sobre de ses interprètes qui ont tenté, avec l'aide du metteur en scène, d'en dégager le propos, d'en incarner les personnages, d'en rendre la situation, et de livrer aux spectateurs et spectatrices un produit absent de dispositif scénique élaboré mais doté d'une vérité qui peut émouvoir, arracher des sourires et, pourquoi pas, faire réfléchir. C'est surtout une atmosphère, un climat, une intimité, voire une promiscuité entre les créateurs et l'assistance.

Sympathies, c'est deux hommes, le mari, l'amant. Ils ont aimé une même femme, Diane. Mais Diane est partie brusquement pour l'au-delà, victime d'un accident. Il ne reste d'elle que son journal intime. La mari le lit, tentant ainsi de la faire vivre encore un peu. Ce faisant, il découvre l'existence d'un autre, l'amant.

La pièce, c'était la rencontre de ces deux hommes qui ne se connaissaient pas, qui découvraient leurs différences. C'était surtout l'affrontement de deux manières de percevoir la vie, le monde, en cette fin de siècle, le vingtième. C'était une réflexion sur la nature humaine qui semble conduire son monde à son propre anéantissement, car, aujourd'hui, il en a les moyens.

Rachel Lepage écrit spécifiquement pour le théâtre depuis 1976. Huit de ses textes ont été joués professionnellement au Québec. Au Nouveau-Brunswick, on a pu voir *12 juillet 55* en 1986.

Le texte *Sympathies* a été écrit grâce à une bourse du Conseil des arts du Canada. Et aussi parce que l'auteure ressentait le besoin profond d'exprimer une inquiétude face au devenir collectif de l'humanité. Inquiétude qu'elle croit partager avec un grand nombre de ses congénères de la race humaine.

La mise en lecture était de Matieu Gaumond, les comédiens étaient Clément Cormier et Ivan Vanhecke et le narrateur, Ghislain Basque. Ce projet de recherche-création a été subventionné par la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton.

La collation des diplômes au CUM a été diffusée en direct sur TV10

Samedi dernier, la télévison communautaire de la région de Moncton, TV10, a diffusé en direct la collation des diplômes du Centre universitaire de Moncton. Cette émission sera diffusée en reprise à une date ultérieure.

La collation des diplômes est un événement annuel qui revêt une grande importance pour de nombreux étudiants et étudiantes qui terminent leurs études, et aussi pour beaucoup de familles, amis et amies de la région et d'ailleurs. La diffusion de cet événement n'a fait qu'amplifier l'importance de cette étape dans la vie d'un grand nombre d'Acadiens, d'Acadiennes et de francophones.

TV10 est diffusé à Moncton, Dieppe, Riverview, Salisbury, Fox Creek, Scoudouc, Grande-Digue, Cocagne, Irishtown, Notre-Dame et Breau-Village. La diffusion d'événements locaux est l'une des facettes du mandat de la télévision communautaire.

CONGRES DE L'AEFNB *- Plus de 2000 membres de l'Association des enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) se sont rassemblés, récemment, lors d'un congrès sur le campus du Centre universitaire de Moncton. Cette rencontre, ayant pour thème "Réalises ton plein potentiel", offrait aux participants et participantes diverses conférences portant sur les matières enseignées dans les écoles. Ce rassemblement avait pour but premier de perfectionner les enseignants et enseignantes au point de vue de leurs relations avec les élèves. Un congrès de ce genre se tient à tous les trois ans. Le prochain aura lieu à Edmundston. A l'instar des autres activités, le cliché nous laisse voir les participants et participantes à une conférence générale à l'aréna J.-Louis-Lévesque.*

Lancement d'une publication

Le lancement d'une publication, intitulée *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les langues officielles* a lieu aujourd'hui, de 17 à 19 heures, à la Galerie d'art.

Cette publication est une réalisation du Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton.

Le CRLA souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Accord de coopération scientifique entre les universités de Moncton et Laval

Le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton (CRLA) vient, tout récemment, de signer un accord de coopération scientifique avec le Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval (CIRB), au Québec.

Cet accord a pour but de favoriser la collaboration entre les chercheurs et chercheuses des deux centres, et d'établir un échange régulier de documentation au moyen de services informatisés. Avec cette entente, le CRLA s'engage à fournir les sources bibliographiques de la région, principalement pour ce qui est de la linguistique acadienne, de la didactique des langues (immersion, langue seconde, etc.), et de l'aménagement ou politique linguistique. Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est, quant à lui, d'accord pour faire parvenir, dès maintenant, sur fiches, les sources bibliographiques sur certains thèmes en particulier.

Les deux parties conviennent également de créer un accord de coopération scientifique afin de collaborer au niveau de la publication. Le CRLA profiterait des canaux de diffusion qui existent déjà au CIRB. Les deux centres auront, par le fait même, l'occasion de promouvoir des activités conjointes sous forme de séminaires et de colloques sur des thèmes reliés aux principales orientations des deux centres.

L'intérêt premier des deux centres de recherche est le problème posé par les situations de contact des langues. Selon Louise Péronnet, directrice du centre de l'Université de Moncton, il est important de se rapprocher des autres universités et centres de recherche en linguistique afin de profiter de leur expérience pour rendre le travail, l'échange et la coopération efficaces.

Cette situation complémentaire offre, d'un côté comme de l'autre, des avantages pour la conduite de recherche en collaboration. D'ailleurs, l'aménagement linguistique constitue, de la part du CRLA et du CIRB, la principale orientation de la recherche.

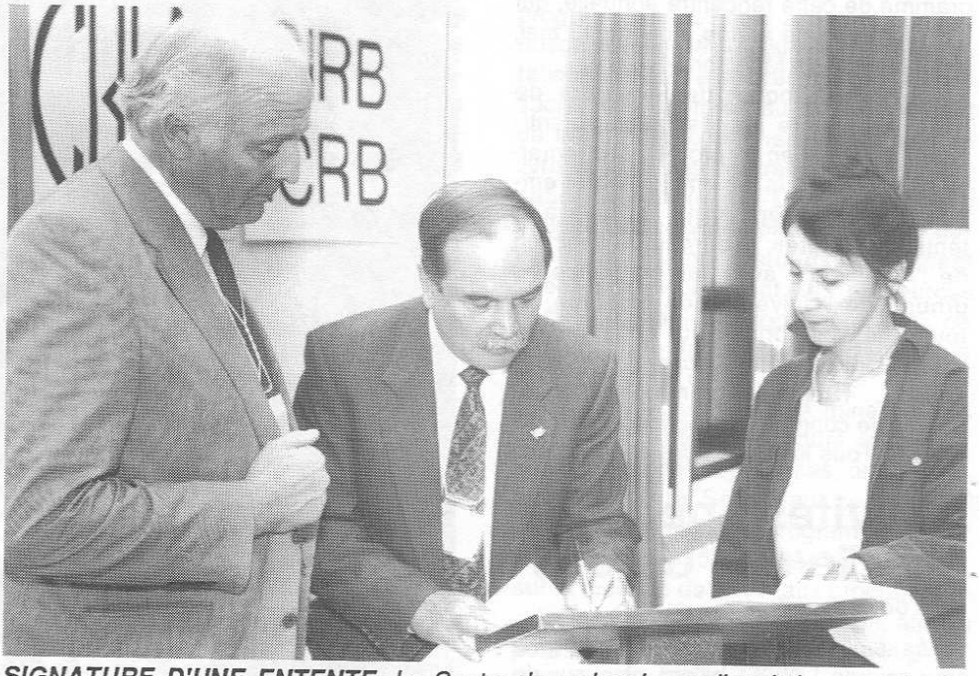

SIGNATURE D'UNE ENTENTE- *Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton vient tout juste de signer un accord de coopération avec le Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB) de l'Université Laval. Dans la photo, on aperçoit, de gauche à droite, Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Lorne Laforge, directeur du Centre international de recherche sur le bilinguisme,en train d'apposer sa signature,et Louise Péronnet, directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton.*

Conférence de Chadia Moghrabi

Chadia Moghrabi, professeure d'informatique à la Faculté des sciences et de génie, a présenté une conférence intitulée *PARDA: programme d'aide à la rédaction du discours argumenté*, et portant sur un projet conjoint avec James de Finney, du Département d'études françaises.

L'exposé a été présenté dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne des sciences de l'informatique qui s'est déroulé, cette année, à Ottawa, du 12 au 14 mai, et dont le thème était *La rencontre de la pensée et de la machine.*

Les aînés et aînées francophones à l'Université de Moncton en juin

Une fois à la retraite, les citoyens et citoyennes nord-américains ont-ils encore une place d'hommes et de femmes libres et utiles dans nos sociétés ou doivent-ils entrer dans une forme de ghetto sécurisant d'où ils ou elles ne sortiront qu'à l'occasion du "grand départ". Ont-ils un rôle à jouer dans le règlement des grandes questions sociales, dans l'organisation de leur propre vie ou doivent-ils, comme par le passé, laisser aux autres, les plus jeunes, le soin de parler pour eux et de régler les grands problèmes qui agitent la petite et la grande société dans lesquelles ils vivent et qu'ils subissent?

Pour tenter de répondre à ces deux grandes questions, les aînés et aînées francophones de toutes les régions d'Amérique du Nord se rencontreront et prendront la parole lors d'un rassemblement qui aura lieu à l'Université de Moncton, du 26 au 30 juin.

Un comité organisateur, sous la présidence de Jacqueline Collette, s'affaire depuis plus de six mois à la préparation et à la pleine réussite de ce rassemblement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Université du troisième âge du Sud-Est, au numéro 854-2612.

Le président du comité organisateur du 56e congrès de l'Acfas dit merci au personnel

Selon Victor Ross, président du comité organisateur du 56e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences(Acfas), c'est près de 2 000 personnes qui ont assisté à l'une ou plusieurs des activités au programme de cette rencontre annuelle, qui s'est tenue, cette année, du 9 au 13 mai, à l'Université de Moncton.

Lors du banquet de fermeture de cette importante manifestation scientifique, M. Ross en a profité pour remercier à la fois tous les employées et employés de l'Université qui ont aidé à la tenue du congrès, le bureau de direction de l'Acfas pour avoir fait confiance au groupe de l'Université de Moncton, et toutes les personnes qui ont participé aux colloques, conférences et communications. "Selon les commentaires recueillis, le congrès a été un succès indéniable. Tous les directeurs et directrices de l'Acfas ont été très satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu et de la disponibilité des gens de l'Université qui étaient impliqués dans l'organisation de cet événement, dit-il. J'aimerais, au nom du comité organisateur, remercier bien sincèrement tout le personnel de l'Université pour l'appui et l'aide qu'il nous a apporté au cours de la durée de ce congrès. Grâce à cette attitude bienveillante, notre université s'est faite de nombreux amis et amies qui contribueront certainement à mieux nous faire connaître dans leur milieu. Que tous ceux et celles qui ont travaillé pour le congrès se sentent remerciés et qu'ils et qu'elles soient fiers du succès réalisé en bonne partie grâce à leur travail", de conclure M. Ross.

Pour sa part, le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, s'est dit fortement impressionné du travail réalisé par le personnel de l'Université qui a tout mis en oeuvre pour faire de cet événement une réussite. M. Blanchard y constate beaucoup d'avantages pour l'Université. "Pour l'Université, et nos collègues professeurs et professeures en particulier, de même que pour les nombreux congressistes qui sont venus chez-nous, le congrès a été l'occasion de rencontres stimulantes, d'échanges fructueux et de découvertes surprenantes. Au terme de ces jours trop vite passés, je n'ai entendu des participants et participantes que des commentaires élogieux à l'endroit des organisateurs et organisatrices du congrès et des responsables du programme scientifique. Le 56e congrès annuel de l'Acfas à Moncton a été un franc succès", dit-il.

Selon lui, l'Université ne peut que sortir agrandie d'un pareil événement, sans oublier, il va de soi, les nombreuses retombées économiques pour la ville de Moncton et ses environs.

L'an prochain, le 57e congrès de l'Acfas aura lieu à l'Université du Québec à Montréal.

L'Université de Moncton, et en même temps toute l'Acadie, recevait, tout récemment, près de 2 000 congressistes scientifiques francophones du Canada, des États-Unis et de l'Europe, dans le cadre du 56e Congrès annuel de l'Acfas. Selon le président de l'Acfas, R. Charles Terreault, les scientifiques francophones du Canada ont voulu reconnaître le 25e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton en la choisissant pour tenir cette importante rencontre annuelle. Dans la photo, à gauche, on aperçoit le président de l'Acfas, M. Terreault, en pleine conversation avec le président du comité organisateur du 56e Congrès de l'Acfas, Victor Ross.

Activités spéciales du 25e de l'U de M

suite de la page 1

tivités à l'intérieur: casino-encan (prix pour environ 1 000$), billard, ainsi que de la danse disco ...

Samedi 18 juin

8 h Tournoi de golf. L'inscription est limitée; il faut communiquer avec Pierre Hébert (858-4536) ou Roger Bourque (858-4446).

9 h Tournoi de tennis. L'inscription est limitée; il faut communiquer sans tarder avec Léonce Boudreau (858-4201).

21h Soirée sociale au CEPS, avec Roland et ses musiciens. Un fricot acadien sera servi vers 23 heures. A minuit, tous et toutes célébreront l'arrivée de la journée anniversaire de l'Université.

Le dimanche 19 juin

11 h Messe d'Action de grâce à l'église Notre-Dame-d'Acadie, suivie d'une réception.

Note - Les billets pour la soirée sociale du 18 juin seront disponibles jusqu'au 14 juin, au coût de 3$ la personne, au Service des finances et à la réception du CEPS, ainsi qu'aux bureaux des vice-recteurs du CUS et du CUSLM.

Le Sénat et les normes linguistiques

suite de la page 1

pédagogique devrait en outre s'assurer que toute la documentation diffusée au public étudiant, et à plus forte raison celle qui lui est vendue, soit rédigée dans un français correct.

On peut obtenir une copie du rapport en s'adressant au bureau du Secrétaire général, pièce 205, pavillon Léopold-Taillon.

Formation générale

Le Sénat a également reçu un rapport du Comité d'étude de la formation générale et a signifié son intention de se prononcer, du moins en principe, en faveur ou contre le contenu du rapport lors de sa réunion de novembre. Entretemps, le Sénat a demandé que le rapport fasse l'objet d'une large consultation. Les commentaires et les suggestions des membres de la communauté universitaire doivent parvenir aux membres du Comité avant le 30 septembre.

Le rapport propose, dans un premier temps, un projet de restructuration des programmes de baccalauréat avec spécialisation pour atteindre les objectifs de formation générale approuvés par le Sénat. Au nombre des mesures préconisées, le rapport recommande que la charge normale de travail des étudiants et étudiantes soit de 45 heures par semaine, que le nombre de crédits d'un programme de baccalauréat avec spécialisation soit de 120 à 126 crédits, qu'il y ait une épreuve finale, etc.

Le Comité est présentement constitué des personnes suivantes: Léonard LeBlanc (président), Léandre Desjardins, Georges François, Guy Helmy, Marie-France Lefort, Colette Martin, Michel Massièra et Adéline Toussaint.

ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT *- Un colloque ayant pour thème "Économie, société et environnement" a eu lieu dans le cadre du 56e congrès de l'Acfas, récemment, à l'Université de Moncton. La photo nous laisse voir les conférenciers et participants à la table ronde. Dans l'ordre habituel, on remarque, assis: Louis Lapierre, président du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick; Raymond P. Côté, professeur à l'Université Dalhousie; et Brian T. Newbold, président du colloque et professeur de chimie à l'Université de Moncton; deuxième rangée: Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Marcel Junius, président du Conseil consultatif de l'environnement du Québec; Léandre Desjardins, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton; Guy Riverin, représentant d'Environnement Canada; Francis Weil, doyen de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton; et Victorin Mallet, directeur du Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université de Moncton.*

Abolition de programmes

Le Sénat a autorisé l'abolition de quatre programmes à l'École de nutrition et d'études familiales, à compter du 1er juillet 1988: la mineure et le certificat en vêtement-textiles, ainsi que la mineure et le certificat en études familiales. L'abolition était recommandée par le Comité des programmes. L'École a donné comme raison qu'elle désire faire une meilleure rationalisation de ses ressources et consacrer ses énergies au développement de la formule récemment approuvée de livraison de ses programmes par alternance études-travail. De plus, l'École a indiqué que le vêtement-textiles est devenu un champ d'études hautement spécialisé, nécessitant des ressources et de l'équipement supplémentaires, ce qui explique la décision de ne plus maintenir cette option.

D'autres changements mineurs, tels l'addition de nouveaux cours et des réajustements de programmes, ont été approuvés par le Sénat, sur recommandation du Comité des programmes. Par ailleurs, le sujet de la levée du moratoire sur la création de nouveaux programmes a été reporté à une autre réunion, afin de permettre au Comité conjoint de la planification d'étudier la question.

Procédure d'inscription

L'inscription des étudiants et étudiantes, en septembre, se fera comme l'an dernier au Centre universitaire de Moncton, avec quelques améliorations dans la procédure. Ainsi donc, l'accueil se fera au CEPS et l'inscription aux cours aura à nouveau lieu dans les facultés et écoles. Les membres du Sénat ont beaucoup discuté des inscriptions en retard et de la possibilité d'imposer des amendes, sans toutefois prendre de décision.

Nouveau membre

Le président du Sénat, le recteur Louis-Philippe Blanchard, a souhaité la bienvenue à un nouveau membre, Julien Barbalata, professeur à l'École des sciences forestières au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. La professeure Lorraine Bourque a été nommée membre du Bureau de direction du Sénat. Anne-Marie Arsenault et Julien Chiasson ont été nommés membres du Comité d'attestation d'études.

Subventions et bourses d'études disponibles au Centre d'études du vieillissement

Le Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton (CEV) offre quatre subventions de 4 000$ pour des travaux de recherche sur le vieillissement qui s'inscrivent dans la plupart des domaines d'études touchant les humanités ou les sciences sociales.

Pour être admissible, le candidat ou la candidate doit faire partie du personnel enseignant de l'une des trois constituantes de l'Université de Moncton. Il est toutefois possible de s'associer à un membre du corps professoral d'une autre université.

Il faudra se conformer aux directives du *Guide aux chercheurs* de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Il est fortement suggéré de limiter les demandes à cinq pages dactylographiées à simple interligne excluant les appendices.

Ceux ou celles qui reçoivent une subvention du CEV doivent s'engager à soumettre un article dans une revue arbitrée dans un délai raisonnable. Cette exigence de publication découle du fait que le CEV est l'un des cinq centres canadiens à recevoir d'importantes subventions du CRSH et que celles-ci dépendent de la productivité en matière de recherche.

Toutes les demandes doivent parvenir au CEV avant le 16 septembre 1988. La sélection se fera par un comité de pairs et les résultats du concours seront communiqués aux candidats et candidates au plus tard le 3 octobre 1988. L'évaluation des projets tiendra compte, entre autres, du mérite scientifique, de la pertinence du projet et de la productivité antérieure en matière de recherche.

Bourses de perfectionnement méthodologique

Le CEV offre deux bourses de 1 500$ pour les chercheurs ou chercheuses en gérontologie qui désirent suivre des stages de formation en méthodologie, ou encore étudier sous la direction d'un spécialiste pendant un court laps de temps. Les bourses seront accordées par concours et sont destinées à couvrir des frais de transport, de séjour ou d'inscription.

Les candidates ou candidats admissibles à ces bourses sont les chercheuses et chercheurs qui effectuent une recherche subventionné par le CEV ou celles et ceux qui ont publié un article arbitré en gérontologie dans les trois dernières années. Une courte description de l'atelier est exigée ainsi que les détails pertinents. Pour ceux et celles qui désirent étudier sous la direction d'un spécialiste d'une autre université, ils doivent présenter une description du projet en plus d'une lettre provenant du spécialiste en question.

suite à la page 7

CONTRIBUTION AU SPORT FÉMININ *- Lors de la remise annuelle des mérites sportifs 1987-88 à l'Université de Moncton, le Service des sports universitaires a tenu à rendre hommage à l'une des membres du Club des Aigles Bleus, Yvette Finn, pour sa contribution au développement du sport féminin. Dans la photo, on aperçoit le directeur du Service des sports, Daniel Macdonald, remettant une plaque souvenir à Mme Finn.*

Céline Dion ne viendra pas à Moncton

Le spectacle de Céline Dion, qui devait être présenté par le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, samedi dernier, à l'École secondaire Moncton High, a été officiellement annulé.

En effet, la jeune chanteuse québécoise a mérité, récemment, le premier prix en tant que représentante de la Suisse au 33e Concours Eurovision de la chanson, à Dublin. Vingt et un pays participaient à ce concours et il était télédiffusé en direct dans 25 pays, dont l'Australie, devant plus de 600 millions de téléspectateurs. C'est sa chanson "Ne partez pas sans moi" qui lui a permis de décrocher cette prestigieuse récompense.

Avec ce prix, la vedette, maintenant de réputation internationale, se doit de remplir certains engagements en Europe. C'est ce qui explique qu'elle présentera son spectacle au début juillet dans les autres villes du Nouveau-Brunswick. Après des négociations avec le producteur de l'artiste, le Service des loisirs socio-culturels du CUM est dans l'impossibilité de produire le spectacle aux dates qui avaient été proposées. C'est pour des raisons techniques, aussi bien que de disponibilité, que ce spectacle n'aura pas lieu à Moncton.

Le remboursement des billets se fait depuis le 18 mai aux deux Librairie Acadienne.

Subventions et bourses du CEV

suite de la page 6

Les demandes doivent parvenir au CEV avant le 16 septembre et les résultats seront communiqués au plus tard le 3 octobre 1988.

Bourses de maîtrise

Dans le but de favoriser la recherche en gérontologie au niveau gradué, le CEV offre trois bourses de 500$ pour la rédaction de thèses de maîtrise portant sur les personnes âgées ou le phénomène du vieillissement. Les bourses sont accordées par concours, et sont uniquement destinées à couvrir les frais directs de recherche reliés à une thèse en gérontologie réalisée dans le cadre d'un programme d'études offert sur le campus du Centre universitaire de Moncton.

Les candidats et candidates doivent faire parvenir un budget et un court résumé de 500 mots de la thèse proposée au CEV avant le 16 septembre. On exige également une lettre de recommandation du directeur de la thèse. Les résultats du concours seront communiqués au plus tard le 30 octobre 1988.

Bourses de doctorat

Le CEV offre également deux bourses de 1 500$ pour une thèse de doctorat portant sur les personnes âgées du Nouveau-Brunswick. La bourse est accordée par voie de concours, et est uniquement destinée à couvrir les frais directs de recherche. Les membres du corps professoral ainsi que les étudiantes ou étudiants détenteurs d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle de l'Université de Moncton peuvent postuler pour cette bourse.

Le projet de thèse doctorale doit être formellement approuvé par l'école gradué de l'université du candidat ou de la candidate. Une lettre de recommandation du directeur de la thèse est exigée en plus d'un budget et d'une copie du prospectus de la recherche proposée.

Les demandes doivent arriver au CEV avant le 16 septembre et les résultats du concours seront communiqués aux candidats ou candidates au plus tard le 3 octobre 1988.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Pierre Ouellette, directeur du CEV, pièce 315, pavillon Léopold-Taillon, au numéro 858-4382.

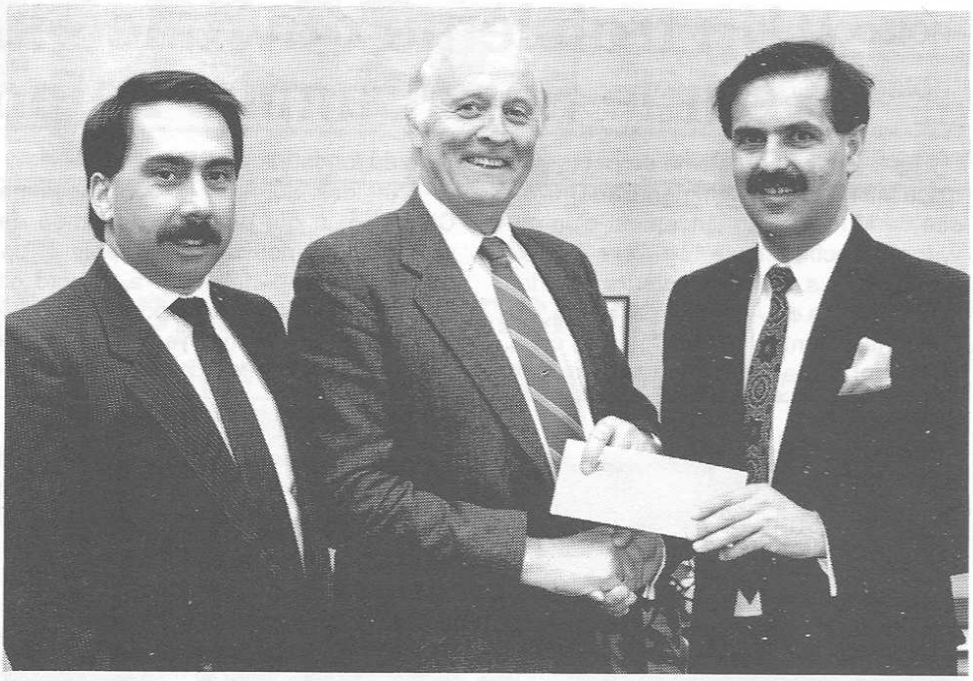

DON DE 6 000$ DE MOOSEHEAD *- La Brasserie Moosehead a présenté un don de 6 000$ à l'Université de Moncton dans le cadre d'une campagne de levée de fonds de 400 000$ pour la rénovation de la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Sammie Hachey, agent de promotion de la compagnie Moosehead; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton, qui accepte le don de Peter Allison, relationniste de la compagnie Moosehead auprès du consommateur.*

DONS POUR LA SALLE DE SPECTACLE *- Plusieurs compagnies ont offert un don à l'Université de Moncton dans le cadre d'une campagne de levée de fonds de 400 000$ pour la rénovation de la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Jacques Gauthier, don personnel de 1 000$; David Rafuse, de XEROX Canada Inc., 1 000$; Laurie Landry, de Brico Ltée, 1 000$; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'U de M; Bernard Cyr, président de la campagne de financement; Louis Bourque, de Forage Romo Ltée, 2 000$; Normand Cormier, d'Assurance Goguen, 1 000$; et Lachlan Hargrove, d'Atlantic Data Supplies, 1 000$.*

Un troisième ouvrage plus complet sur le Père Camille Lefebvre, c.s.c.

Près d'une quarantaine de personnes ont assisté, tout récemment, à l'Université de Moncton, au lancement d'un ouvrage collectif, intitulé "*Le Père Camille Lefebvre, c.s.c.*", des auteurs Maurice Chamard, c.s.c., Anselme Chiasson, capucin, le défunt Clément Cormier, c.s.c. et Hector Léger, c.s.c., racontant l'histoire du fondateur du CSJ.

L'un des auteurs, le père Anselme Chiasson, a qui on avait demandé de présenter la nouvelle biographie et de parler du père Lefebvre, a d'abord dit que l'histoire de l'Acadie pouvait être divisée en deux. "A mes yeux, l'histoire de l'Acadie se divise en deux grandes périodes, avant et après le père Camille Lefebvre. Avant son arrivée en sol acadien, il n'existait presque rien. Nous n'avions pas de professeurs et pas d'institutions pour en former. Je crois que le père Lefebvre s'était donné comme mission de relever le peuple acadien. Il avait pour ambition de participer à l'histoire d'un peuple. C'est un homme qui avait épousé les luttes acadiennes par le coeur", dit-il.

Selon les auteurs, cette biographie de l'un des principaux bâtisseurs de l'Acadie veut témoigner de la reconnaissance des Acadiens et Acadiennes à l'endroit de cet homme extraordinaire, dont le charisme, l'oeuvre et l'influence ont transformé la vie d'un peuple, en marquant sans cesse l'histoire.

Cet ouvrage a été publié aux éditions Fides et vient s'ajouter à deux autres biographies du père Lefebvre.

Au coût de 20 $, le livre *"Camille Lefebvre, c.s.c."* est présentement en vente aux deux Librairie Acadienne de Moncton.

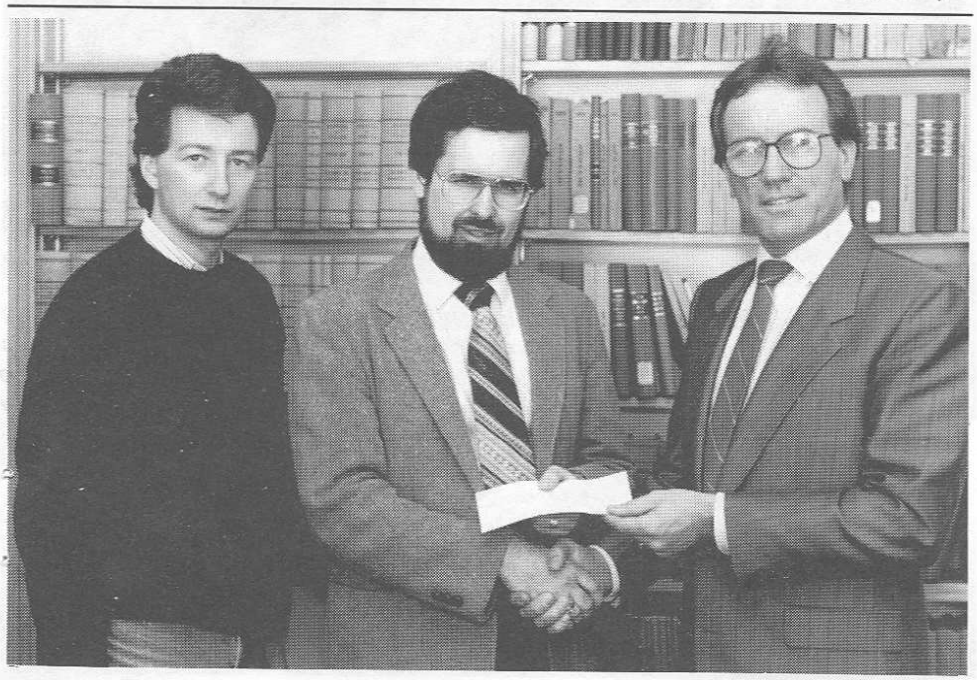

***UN DON DE 2 000$*** *- Le conseil étudiant de l'École de droit de l'Université de Moncton a, récemment, reçu un don de 2 000$ du Barreau du Nouveau-Brunswick pour l'achat d'un ordinateur. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Marc D'Amours, président du conseil étudiant; Pierre Foucher, vice-doyen de l'École de droit, recevant le chèque de Me Sylvio Leblanc, représentant du Barreau du Nouveau-Brunswick.*

Réunion annuelle de l'AACUS le 5 juin à Shippagan

L'Association des amis et amies du Centre universitaire de Shippagan (AACUS) invite ses membres et leurs invités à sa troisième réunion annuelle, qui aura lieu le dimanche 5 juin, à 15 heures, à la salle 321 du centre universitaire.

La réunion annuelle sera suivie d'un banquet au homard, au prix de 10 $ la personne. Il est possible de réserver vos billets en communiquant durant les heures de bureau au numéro de téléphone 336-4200, ou auprès des membres de l'AACUS.

La conférencière au banquet sera Aldéa Landry, ministre provinciale des Affaires intergouvernementales, présidente du conseil exécutif, députée de la circonscription de Shippagan-les Iles, et ancienne du Collège Jésus-Marie.

Jean-Eudes Godin, président de l'AACUS, se dit confiant que la majorité des quelque 150 membres qui forment l'association se feront un devoir d'assister à cette troisième rencontre annuelle, ainsi qu'au banquet. Il rappelle que l'invitation aux différentes activités s'adresse à toutes les personnes intéressées par le progrès du Centre universitaire de Shippagan.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jean-Eudes Godin, président de l'AACUS, au numéro de téléphone 336-2201.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.